



## Assemblée générale

Distr. générale  
24 février 2010  
Français  
Original: espagnol

---

### Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

#### Compte rendu analytique de la 319<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 10 novembre 2009, à 10 h 30

*Président* : M. Badji ..... (Sénégal)

### Sommaire

Adoption de l'Ordre du jour

Évolution de la situation depuis la séance précédente du Comité

La situation dans le Territoire Palestinien Occupé, y compris Jérusalem Est, et évolution du processus politique

Présentation par le Programme des Nations Unies pour l'environnement de son évaluation de l'environnement dans la Bande de Gaza à la suite de l'aggravation des hostilités pendant la période décembre 2008-january 2009

Examen des projets de résolutions concernant la question de la Palestine

Autres questions

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les rectifications au présent compte rendu seront publiées dans un rectificatif.



*La séance est ouverte à 10 h 45*

### **Adoption de l'ordre du jour**

1. *L'ordre du jour est adopté.*

### **Évolution de la situation depuis la séance précédente du Comité**

2. **Le Président** félicite le Nigeria, qui est un membre du Comité et le Liban, qui est un observateur de leur élection en tant que membres non permanents du Conseil de Sécurité. Il a personnellement présenté devant le conseil de Sécurité lors de la réunion de cet organisme le 14 octobre 2009 la situation au Moyen-Orient, exprimant à cette occasion des préoccupations quant à la situation à Jérusalem Est et demande instamment au Conseil de donner suite aux recommandations du rapport de la Mission d'Enquête des Nations Unies sur le conflit de Gaza (le rapport Goldstone). Plus tard au cours de ce même mois, il a envoyé un message au nom du Comité au Forum International sur Jérusalem organisé par le Comité al Quds et la Fondation Yasser Arafat les 28 et 29 octobre 2009 à Rabat, Maroc, d'où lequel il souligne l'importance de la question de Jérusalem s'agissant de résoudre le conflit israélo-palestinien. Au cours de la discussion de l'Assemblée générale sur le rapport Goldstone, tenue les 4 et 5 novembre 2009, il a pris la parole afin d'exprimer le soutien du Comité aux recommandations du rapport et pour demander instamment à l'Assemblée Générale d'approuver une nouvelle réunion de la Conférence des Hautes Parties Contractantes lors de la Quatrième Convention de Genève afin d'examiner les moyens d'assurer le respect universel de ladite Convention.

### **La situation dans le Territoire Palestinien Occupé, y compris Jérusalem Est et évolution du processus politique**

3. **M. Mansour** (Observateur pour la Palestine) exprime son appréciation à tous les membres du Comité qui ont pris part à la séance du Conseil de Sécurité sur le rapport Goldstone et aux discussions de l'Assemblée Générale qui ont eu pour résultat l'adoption d'une résolution (A/RES/64/10) qui met en pratique les recommandations du rapport. La Palestine fera tout son possible afin de mettre en œuvre cette résolution, notamment en collaborant avec le Gouvernement Suisse pour organiser de nouvelles réunions de la Conférence des Hautes Parties

contractantes à la Quatrième Convention de Genève afin d'examiner des mesures visant à mettre en œuvre la Convention dans le Territoire Palestinien Occupé, y compris Jérusalem Est.

4. En conjonction avec l'examen par le Comité politique et de décolonisation spéciale des pratiques israéliennes dans les Territoires Occupés, une conférence de presse a été organisée pour les membres des familles récemment expulsées de leurs foyers situés à Jérusalem Est. Le Secrétaire Général, le Président du Conseil de Sécurité et le Président de l'Assemblée Générale ont tous été informés des infractions commises par Israël à l'encontre du Peuple Palestinien. Pour répondre aux préoccupations sérieuses du monde islamique à propos des récents événements de Jérusalem, une réunion ministérielle d'urgence a été organisée le 1<sup>er</sup> novembre 2009 à Jérusalem ainsi que le Forum international sur Jérusalem à Rabat.

5. Les espoirs qu'avait suscité une nouvelle approche de la part de la nouvelle administration des États-Unis ont été anéantis par le revirement récent de l'opposition des États-Unis aux peuplements israéliens. Tant qu'une telle activité se poursuit et tant que le Gouvernement israélien refuse d'accepter les frontières du 4 juin 1967, le principe du partage de Jérusalem et autres termes de références établis pour les négociations, le processus de la paix ne saurait avancer. C'est en raison de ces frustrations que M. Mahmoud Abbas, Président de l'Autorité palestinienne a récemment déclaré qu'il ne se présenterait pas aux nouvelles élections. Israël joue avec le feu à Jérusalem, qui risque d'exploser en une confrontation sanglante. Il réaffirme que du côté palestinien on s'efforcera de mettre en œuvre les recommandations du rapport Goldstone, et il demande instamment aux membres du Comité de voter en faveur de la résolution qui a été présentée.

### **Présentation par le Programme des Nations Unies pour l'environnement de son évaluation environnementale de la Bande de Gaza à la suite de l'intensification des hostilités pendant la période décembre 2008-janvier 2009**

6. **M. Thummarukudy** (Directeur des Opérations, Service après conflit, Programme des Nations Unies pour l'environnement) présente l'étude réalisée dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) intitulée « Évaluation de

l'environnement dans la Bande de Gaza après l'intensification des hostilités pendant la période décembre 2008-janvier 2009 ». Il est certes possible de réparer les dommages immédiats causés à l'environnement pendant cette période, mais le coût s'élèverait à 44 millions de dollars EU. L'investissement nécessaire pour rétablir la viabilité environnementale totale à Gaza, où le principal problème depuis quelque temps vise la contamination des eaux souterraines, s'élèverait à 1,5 milliards de dollars EU pendant une période de 20 ans.

7. **Le Président** souligne que le blocus imposé par Israël constitue le principal obstacle à la réparation des dommages causés à l'environnement à Gaza. Il demande si des experts palestiniens et israéliens ont participé à l'étude.

8. **M. Thummarukudy** (Directeur des Opérations, Service après conflit, Programme des Nations Unies pour l'environnement) dit que conformément à la pratique habituelle du programme dans les situations après conflit, seuls des experts internationaux ont été utilisés pour ne pas soulever des questions quant à l'impartialité des participants. Des experts palestiniens ont été consultés à propos des zones à enquêter, et l'Autorité palestinienne ainsi que le Gouvernement israélien ont reçu des échantillons de terre et d'eau qui ont été envoyés à Genève pour analyse.

#### **Examen des projets de résolutions relatifs à la question de la Palestine**

9. **Le Président** attire l'attention sur quatre projets de résolutions, respectivement intitulés « Comité pour l'exercice des droits inaliénables du Peuple Palestinien », « Division du Secrétariat pour les droits du Peuple Palestinien », « Programme spécial d'information sur la question de la Palestine au Département du Secrétariat à l'information » et « Règlement pacifique de la question palestinienne » qui ont été présentés à l'Assemblée Générale dans le cadre du point 16 de l'ordre du jour intitulé « La Question palestinienne ». En l'absence d'objections, il conclut que le Comité souhaite approuver les projets de résolutions portant sur le Comité, la Division des droits des Palestiniens et le programme spécial d'information sur la question de la Palestine au Département de l'information.

10. *Il en est ainsi décidé.*

11. **Le Président** dit que, en l'absence d'objections, il conclut que le Comité souhaite approuver le projet de résolution sur le règlement pacifique de la question palestinienne.

12. *Il en est ainsi décidé.*

#### **Autres questions**

13. **M. Saripudin** (Indonésie) dit que le Représentant permanent de son pays, M. Natalegawa, continuera de s'intéresser de façon active à la question de la Palestine à son nouveau poste de Ministre des Affaires étrangères de la République d'Indonésie.

*La séance est levée à 11 h 55.*